



PROGRAMME DE FORMATION TELEPILOTE DRONE CATEGORIE OPEN A1A2A3

QUI EST CONCERNE ?

Tout public à partir de 14 ans

Public en situation de handicap : le signaler dans le formulaire de préinscription pour aménagement au possible

CE QUE DIT LA REGLEMENTATION

C'est la catégorie de la réglementation européenne qui depuis le 1^{er} janvier 2024 permet de réaliser des opérations à **faible risque** avec votre drone. Trois sous catégories A1, A2 et A3 permettent des opérations avec des UAS (drone) de différentes plages de masses, avec des caractéristiques différentes et à différentes distances des personnes.

En catégorie Ouverte, l'UAS (drone) doit être en vue du télépilote et évoluer à une hauteur maximale de 120 m en l'absence d'autres contraintes pouvant réduire ce plafond.

Cette catégorie concerne aussi bien les usages de loisir que professionnel sous conditions d'utiliser les drones classés de C0 à C4
Il n'est pas possible de survoler un rassemblement de personnes :

A1		A2		A3	
HAUTEUR DE VOL MAX : 120 M					
C0 Mass max : 250 g	C1 Mass max : 900 g	C2 Mass max : 4 kg		C3 Mass max : 25 kg	C4 Mass max : 25 kg
SURVOL DES TIERS TOLÉRÉ	SURVOL DES TIERS TOLÉRÉ SI INVOLONTAIRE	SURVOL DES TIERS INTERDIT RESTER À 30M DE DISTANCE		SURVOL DES TIERS INTERDIT GARDER 150M DE DISTANCE DES ZONES HABITÉES	
AUCUNE FORMATION OBLIGATOIRE	FORMATION OBLIGATOIRE QCM EN LIGNE	FORMATION OBLIGATOIRE - QCM EN LIGNE - AUTOFORMATION - QCM COMPLÉMENTAIRE À LA DGAC			
IDENTIFICATION À DISTANCE FACULTATIF	IDENTIFICATION À DISTANCE OBLIGATOIRE				IDENTIFICATION À DISTANCE FACULTATIF
GÉOVIGILANCE FACULTATIVE	GÉOVIGILANCE OBLIGATOIRE				GÉOVIGILANCE FACULTATIVE
RTH FACULTATIF	RTH OBLIGATOIRE				RTH FACULTATIF
MODE DE VOL AUTOMATIQUE OBLIGATOIRE					MODE DE VOL AUTOMATIQUE FACULTATIF

CONTENU ET PROGRAMME DE FORMATION

THEORIQUE :

- Le BAPD (Brevet Aptitude Pilotage à distance) est préparé sur les thématiques suivantes :

- 1-La météorologie
- 2-Les performances de vol des UAS
- 3-Les mesures d'atténuation technique et opérationnelle des risques au sol.

PRATIQUE :

-Principe de base au pilotage de drone en catégorie ouverte sur les thématiques suivantes :

PRÉPARATION D'UNE MISSION DE VOL

- Identifier la catégorie, sous-catégorie et/ou le scénario adaptés à la mission de vol en s'appuyant sur la réglementation en vigueur
- Effectuer, les démarches réglementaires spécifiques au scénario
- Préparation de mission
- Etude Météo pré vol outils adéquats (cartes météo, etc.)
- Elaboration de la zone d'exclusion des tiers afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes.

PRÉPARATION DU MATÉRIEL

- Vérifier la conformité de la machine en fonction de la mission prévue pour respecter la réglementation aérienne,
- Contrôle matériel pré vol : batteries accessoires Check list
- Contrôler notifications et/ou messages d'erreurs afin d'assurer la mission en toute sécurité,
- Vérifier et régler les systèmes de sécurité de l'aéronef en fonction des restrictions et de la réglementation applicable
- Contrôler mode de pilotage conforme à la mission,
- Contrôler l'acquisition complète du positionnement satellitaire afin que le drone puisse revenir en cas de perte de signal.

TÉLÉPILOTAGE D'UN AÉRONEF SANS ÉQUIPAGE À BORD EN SITUATION NORMALE ET ANORMALE

- Identifier la zone de décollage et d'atterrissage et définir la ZET (zone d'exclusion des tiers) correspond à la situation du moment pour répondre aux exigences de la mission,
- Maîtriser l'UAS, mouvements simples et complexes,
- Effectuer un vol dans les conditions de la catégorie ouverte
- Simuler une panne du retour vidéo entraînant un retour d'urgence en vue du télépilote pour être capable d'appréhender ce type de panne,
- Déclencher un retour d'urgence en simulant une panne et à l'aide des outils de Return To Home (RTH — Retour à la maison) pour appréhender ce type de panne,
- Réaliser un atterrissage dans la main du télépilote en toute sécurité pour éviter d'éventuelles détériorations du drone sur des terrains accidentés,
- Rédiger un briefing/débriefing afin d'établir un retour d'expérience (CRESUS).

MODALITES FORMATION

La formation se déroule sur sept jours (54h)

Deux jours théorique (14h) : 4h en présentiel et 10h par Visio

Cinq jours pratique (40h) : groupe de 2 à 3 stagiaires maximum par formateur

NATURE ET FORMAT DES SUPPORTS PEDAGOGIQUES :

Remise à chaque stagiaire de codes individuels d'accès au site d'entraînement aux QCM « drone exam »

Cours théorique présenté sous forme power point par le formateur

NIVEAU DE CONNAISSANCE PREALABLE NECESSAIRE ET PRE -REQUIS

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance(s) suivant :

- Notions de base en mathématique
- Savoir lire et écrire
- Avoir un âge minimum de 16 ans pour la catégorie professionnelle spécifique et 14 ans pour la catégorie open drone

MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES RESULTATS DE L'ACTION

Pour être Télépilote Professionnel drone en catégorie Open il est impératif de valider la formation théorique (examen BAPD) et pratique (Auto-formation ou Attestation de stage pratique en centre).

Nos Formation sont certifiée Qualiopi

FORMATION THEORIQUE

Acquisition d'un Brevet d'Aptitude au Pilotage Drone après examen en centre ou en ligne pour un montant de 30 euros à la charge du stagiaire.

Modalités : 30 Qcm choix multiples - 75% de bonnes réponses obligatoire

Validité 5 ans

FORMATION PRATIQUE

Remise après validation d'une attestation de formation pratique pour les vols en catégorie Open et Spécifique.

ORGANISATION DE L'EQUIPE -ORGANIGRAMME

Les cours théoriques sont assurés par l'équipe théorique et la pratique par l'équipe pratique.

Cours Théorie

-Mme Magali Richy :

Formation en réglementation de la circulation aérienne Météorologie et Mécanique de vol (Diplôme ICNA-DGAC 1998)

-Mr. Marc Attere :

Pilote Instructeur Avion et théorie drone

Brevet pilote professionnel avion 1987

-Mr Gregory Foy :

Télépilote Professionnel drone

Instructeur pratique et théorie télépilote drone spécialisation montage vidéo

-Mme Magali Fanfare :

Télépilote professionnel drone

Gérante

Cours Pratique

-Mr Olivier Luzier

Télépilote professionnel drone

-Mr Brice Salomon

Télépilote professionnel drone

Instructeur drone photogrammétrie thermographie

-Mr. Gregory Foy

Télépilote professionnel drone

Instructeur initiation montage vidéo

DATE - DUREE ET HORAIRE DE L'ACTION DE FORMATION

Théorie (14h) : du 20 au 21 juin 2024

08h30-12h30&13h30-16h30

Pratique (40h) : du 24 au 28 juin 2024

08h00-12h30&13h30-17h00

<https://youtu.be/JrJP4cqbPf8?si=Kjr8he56EDL6ISDy>

